



Christophe FOLLETETE
Accompagnateur en Montagne
30 Grande Rue
F- 25160 MALBUISSON
tél : 03 81 69 79 98
mobile : 06 87 46 75 59
christophe.folletete@wanadoo.fr

www.en-reliefs.com

Programme Traversée de l'Oberland Bernois Du 10 au 17 juillet 2010

Ce programme est indicatif, il dépend notamment de la disponibilité des hébergements au moment de la réservation.

Nous débutons la randonnée dans le Lauterbrunnental face à la trilogie mythique de l'Oberland Bernois : Eiger, Monch, Junfrau (en français : l'ogre, le moine et la jeune fille), trois sommets avoisinant ou dépassant les 4 000 mètres dont les parois nord, notamment celle de l'Eiger sont à l'origine de l'écriture des pages les plus tragiques de l'histoire de l'alpinisme. Vallée au profil tout à fait particulier en U, encadrée de parois rocheuses impressionnantes parcourues de cascades à l'origine de phénomènes géologiques spectaculaires tel le célèbre Trümmelbach, le Lauterbrunnental est connu aussi pour la fameuse descente de Wengen. Le village de Mürren, inaccessible en voiture, perché au sommet des falaises qui encadrent la vallée verra nos premiers pas. Nous franchirons au cours de ce trek les différents cols qui nous permettront de découvrir les différentes vallées du versant nord de cette chaîne des hautes Alpes calcaires pour terminer dans le Simmental plus pastoral.

Samedi 10 juillet : Interlaken – Rotstockhütte

- Regroupement à Interlaken à 13h, (possibilité de laisser la voiture à Speiz et de venir en train à Interlaken, cela fait gagner du temps au retour mais à priori le parking est nettement plus cher à Speiz)
- Transport (bus + train) pour Murren (1638 m)
- Randonnée Murren (1638 m)-Rotstockhütte (2039 m) :
 - Difficulté : D+ : environ 420 m / D- : environ 15 m / distance : environ 6 kms / temps de marche : environ 2h30'
- Hébergement Rotstockhütte (2039 m).

Dimanche 11 juillet : Rotstockhütte – Bundalp

- Rotstockhütte (2039 m) – Sefinenfurgge (2612 m) - Bunstätg (1488 m) - Bundalp (1840 m)
 - Difficulté : D+ : environ 940 m / D- : environ 1130 m / distance : environ 9 kms / temps de marche : environ 6h

Lundi 12 juillet : Bundalp – Blümlisalphütte

- Bundalp (1840 m) – Hohtürli (2778 m) – Blümlisalphütte (2834 m)
 - Difficulté : D+ : environ 1000 m / D- : environ 0 m / distance : environ 4 kms / temps de marche : environ 4h

Mardi 13 juillet : Blümlisalphütte – Schwarenbach

- Blümlisalphütte (2834 m) – Hohtürli (2778 m) – Oeschinensee – Läger (1639 m) – Kandersteg (1176 m) – Eggeschmand (1200 m) – téléphérique de Sunnbüel (1934 m) – Schwarenbach (2060 m)
 - Difficulté : D+ : environ 190 m / D- : environ 1720 m (possibilité de faire une partie en téléphérique)/ distance : environ 16 kms / temps de marche : environ 5h30'

Mercredi 14 juillet : Schwarenbach – Schwarenbach

- Excursion à la Lämmerenhütte (2501 m)
 - Difficulté : D+ : environ 450 m / D- : environ 450 m / distance : environ 15 kms / temps de marche : environ 5h.

Jeudi 15 juillet : Schwarenbach – Engstligenalp

- Schwarenbach (2060 m) – Rote Chumme (2628 m) – pt 2520 m – Chindbettipass (2623 m) – Engstligenalp (1952 m)
 - Difficulté : D+ : environ 680 m / D- : environ 780 m / distance : environ 8 kms / temps de marche : environ 4h30.

Vendredi 16 juillet : Engstligenalp – Lenk

- Engstligenalp (1952 m) – Rossfärich (2005 m) – Ammertepass (2443 m) – Ammertens (1506 m) – Bim höhe hus (1105 m) – Lenk (1064 m)
 - Difficulté : D+ : environ 440 m / D- : environ 1380 m / distance : environ 13 kms / temps de marche : environ 5h15'.

Samedi 17 juillet : Lenk – Zweissimmen

- Lenk (1064 m) – Zweissimmen (941 m) puis train pour Interlaken (récupération des véhicules) et dispersion.
- Difficulté : étape de moyenne montagne, plusieurs itinéraires et difficultés possibles suivant les conditions.

Matériel à emporter

- sac à dos 35 à 40 litres maximum.
- Sacs plastiques
- bonnes chaussures de montagne rigides
- vêtements (éviter le coton)
 - chaussettes de randonnée (2 paires)
 - un short
 - un pantalon de randonnée léger
 - sous-vêtements respirants
 - un sweat léger
 - une veste polaire
 - une veste de pluie coupe-vent respirante
 - une pellerine de pluie
- drap sac
- gourde ou « Camelback »
- vivres de course (barres énergétiques, fruits secs...)
- lampe frontale
- protections solaires (crème, chapeau, lunettes)
- batons télescopiques de marche
- petite trousse à pharmacie personnelle
- papier toilette
- « petite » trousse de toilettes
- éventuellement sandales ou chaussons pour les refuges.

Tarifs

Accompagnement : 130 euros par personne.

Prestations annexes (à titre indicatif)

- Parking Interlaken : compter 40 CHF
- ou Parking à Spiez : compter 130 CHF
- Transport Interlaken Mürren : 20 CHF (base 2009)
- Hébergement ½ p.Rotstockütte : 60 CHF
- Hébergement ½ p.Bundalp : 45 CHF
- Hébergement ½ p.Blümlisalphütte : 72 CHF
- Téléphérique Oeschinensee : 15 CHF (base 2009)
- Téléphérique Kandersteg : 21 CHF (base 2009)
- Hébergement ½ p.Schwarenbach (2 nuits) : 136 CHF
- Repas Lammerenhütte : compter 30 CHF
- Hébergement ½ p.Engstligenalp : 65 CHF
- Hébergement ½ p.Lenk : compter 120 CHF (hotel)
- Transport Lenk – Interlaken : 25 CHF (base 2009)
- Pique-niques : chacun s'occupe de son pique-nique. Il sera possible de déjeuner le midi dans les hébergements lors de certaines étapes courtes, sinon possibilités de ravitaillement à Interlaken, Mürren, Kandersteg, Lenk. Les hébergeurs peuvent également préparer des sandwich (à commander la veille).
- Boissons : non comprises dans la demi-pension des hébergements
- Certains hébergements étant gérés par le Club Alpin Suisse, les personnes membres du Club Alpin bénéficieront du tarif membres sur présentation de la carte.

Hébergement : Dortoirs

Conditions

- CONDITIONS DE RESERVATION : La réservation ne sera enregistrée qu'à réception d'un chèque de 50 euros.
- Groupes de 12 personnes maximum par accompagnateur.

–L'itinéraire peut être aménagé par l'Accompagnateur, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions nivo-météo du moment, ou du niveau technique ou physique des participants ou pour toute autre raison.

- Les temps de marche indiqués ne le sont qu'à titre indicatif. Ceux-ci peuvent varier de façon importante en fonction des conditions rencontrées et de la condition physique des participants.
- Les personnes mal ou insuffisamment équipées pourront se voir refuser la participation à la randonnée.
- L'accompagnateur se réserve le droit de refuser la participation à la randonnée aux personnes du groupe qu'il jugera ne pas être aptes à participer à celle-ci.
- Les éventuels frais supplémentaires (transport, hébergement...) engendrés par une éventuelle modification de parcours, quelque soient les raisons de celle-ci, sont à la charge des participants.
- L'accompagnateur se réserve le droit d'annuler ou de réduire la durée de la randonnée dans le cas où le comportement d'un des membre du groupe mettrait en péril la sécurité du groupe ou le simple bon déroulement de la randonnée. Dans ce cas, le montant de la prestation restera entièrement dû à l'accompagnateur.
- ASSURANCES :
 - Chaque participant doit vérifier qu'il est assuré pour l'activité randonnée.
 - L'accompagnateur est assuré en responsabilité civile professionnelle incluant les garanties suivantes :
 - Frais de recherche et de secour à hauteur de 3050 Euros.
 - Assistance rapatriement limitée à la zone Europe continentale.

Pour les séjours et randonnées à l'étranger :

- Vous devez fournir les coordonnées de votre société d'assistance rapatriement en cas de problème sanitaire.
- Vous devez vous munir du formulaire E111 ou de la carte européenne d'assurance maladie.
- PRESTATIONS ANNEXES
 - Les programmes proposés ne sont pas des séjours « tout compris ». Le montant des prestations annexes (autre que la prestation accompagnement) sont fournies à titre indicatif.
Si les réservations peuvent être faites par l'accompagnateur, elles le sont à titre gratuit (pas de prise de commission) et si celui-ci peut dans certain cas avancer l'argent pour le paiement de certaines prestations annexes, il le fait à titre d'avance pour le client. A ce titre, l'accompagnateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de la qualité ou du bon déroulement des prestations annexes ainsi que de l'évolution du prix de certaines prestations.